JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7318485901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7318485901

Cette annonce a été mise en ligne le **4 février 2023** sur **Actu.fr - Pontivy Journal**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emilie SAUVE-LANCEDIC, Notaire Associée à MUZILLAC (56190), rue des Silènes, le 2 février 2023, Monsieur André LUQUES-TORRES, né à BEAUMONT-SUR-OISE (95260) le 8 février 1954, et Madame Annie PLENARD, retraitée, née à PARIS 4ÈME ARRONDISSEMENT (75004) le 29 juillet 1952 son épouse, demeurant ensemble à NOYAL-MUZILLAC (56190) 42 rue des Mimosas Kervy, mariés à la mairie de JOUY-LE-MOUTIER (95280) le 14 juin 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclarer adopter, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de ladite communauté au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me SAUVE-LANCEDIC, notaire susnommé.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.
Pour insertion
Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

